

ACCUEIL SOURDS ET MALENTENDANTS



SUR RENDEZ-VOUS

à la Plateforme des services
au public, Maison du droit
et de la médiation



LA PLATEFORME, C'EST QUOI ?

La Plateforme des services au public, Maison du droit et de la médiation, est un service de la Ville de Pessac d'accès au droit, d'aide aux démarches juridiques et administratives. À l'accueil juridique et administratif quotidien s'ajoute une quinzaine de permanences spécialisées : psychologues pour les jeunes et leurs parents, délégué du Défenseur des droits, conciliateurs de justice, juristes généralistes, juriste pénaliste, accueil et soutien aux femmes victimes de violences conjugales, médiateurs citoyens, conseillère budget et surendettement, médiatrice familiale, conseillère conjugale et familiale.

En 2016, la Ville de Pessac propose un **service d'interprétariat** à la Plateforme des services au public. Un accueil avec un interprète en **LSF** (Langue des signes française) est désormais possible pour les personnes sourdes et malentendantes, **sur rendez-vous** : aide à la lecture et compréhension de documents, aide à la rédaction de courriers administratifs ou juridiques ou orientation vers une permanence spécialisée selon votre situation.

POUR PRENDRE RDV

par mail à plateforme@mairie-pessac.fr
ou par tél au 05 56 15 25 60
La Plateforme contactera la SCOP Signe pour réserver un interprète.

IMPORTANT

Lors du rendez-vous, pensez à vous munir des documents pouvant être utiles à la compréhension de votre situation : contrat de travail, jugement, avis d'imposition, devis, attestation, livret de famille, contrats, courriers En cas d'impossibilité d'honorer votre rendez-vous, il est impératif de prévenir la Plateforme par mail 48h à l'avance

PLATEFORME DES SERVICES AU PUBLIC

Maison du droit et de la médiation
1 rue de l'Horloge
33600 Pessac
(centre commercial de Saige)
05 56 15 25 60

Ouvert le lundi de 14h à 18h
mardi et mercredi de 9h à 17h
jeudi de 14h à 17h
vendredi de 12h à 17h

(accueil téléphonique le lundi de 14h à 18h
mardi, mercredi et vendredi de 13h à 17h
jeudi de 14h à 17h)

